

République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE

Canton de Montaigu
(85500- Vendée)

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du 12 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze février, à 20 h 00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 6 Février 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Étaient présents :	<i>Mrs RONDEAU Landry, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, Mrs ROBERT Sylvain, VITALI Yannick, Mmes MORISSET Mary, OUVRARD Elise, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simon, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique</i>
Absents excusés :	
Pouvoirs :	
Secrétaire de séance :	

**N° 12-02-2024-06 - SUBVENTION MUNICIPALE A L'ASSOCIATION
FAMILLES RURALES POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE
2023-2024**

Afin d'équilibrer le budget prévisionnel 2023-2024, les responsables de l'association Familles Rurales, gestionnaire du restaurant scolaire, sollicitent une subvention de 20 572 euros.

Après discussion, le conseil municipal, par un vote à main levée, accepte de verser la somme de 20 572 euros à l'association Familles Rurales pour le service « restaurant scolaire ».

Les crédits seront inscrits à l'article 6574 du budget de l'exercice 2024.

Date de publication
13/02/2024

*Pour extrait conforme,
Le Maire,
Landry RONDEAU*